



Le suivi post- approbation:

*Un moyen
d'améliorer les
pratiques
d'utilisation des
animaux en science*

Christian Demers
Coordonnateur CIPA

CCPA, 13 juin 2014

CRCHUM
CENTRE DE RECHERCHE

Plan de présentation

Élaboration d'un programme de suivi post-approbation

À considérer:

- *Taille de l'institution*
- *Nombre de protocoles*
- *Type de protocole: recherche, enseignement, terrain.*
- *Catégories des protocoles*

Programme de suivi post-approbation

L'expérience du CRCHUM:

- *Programme*
- *Pourquoi*
- *Résultats après six ans.*

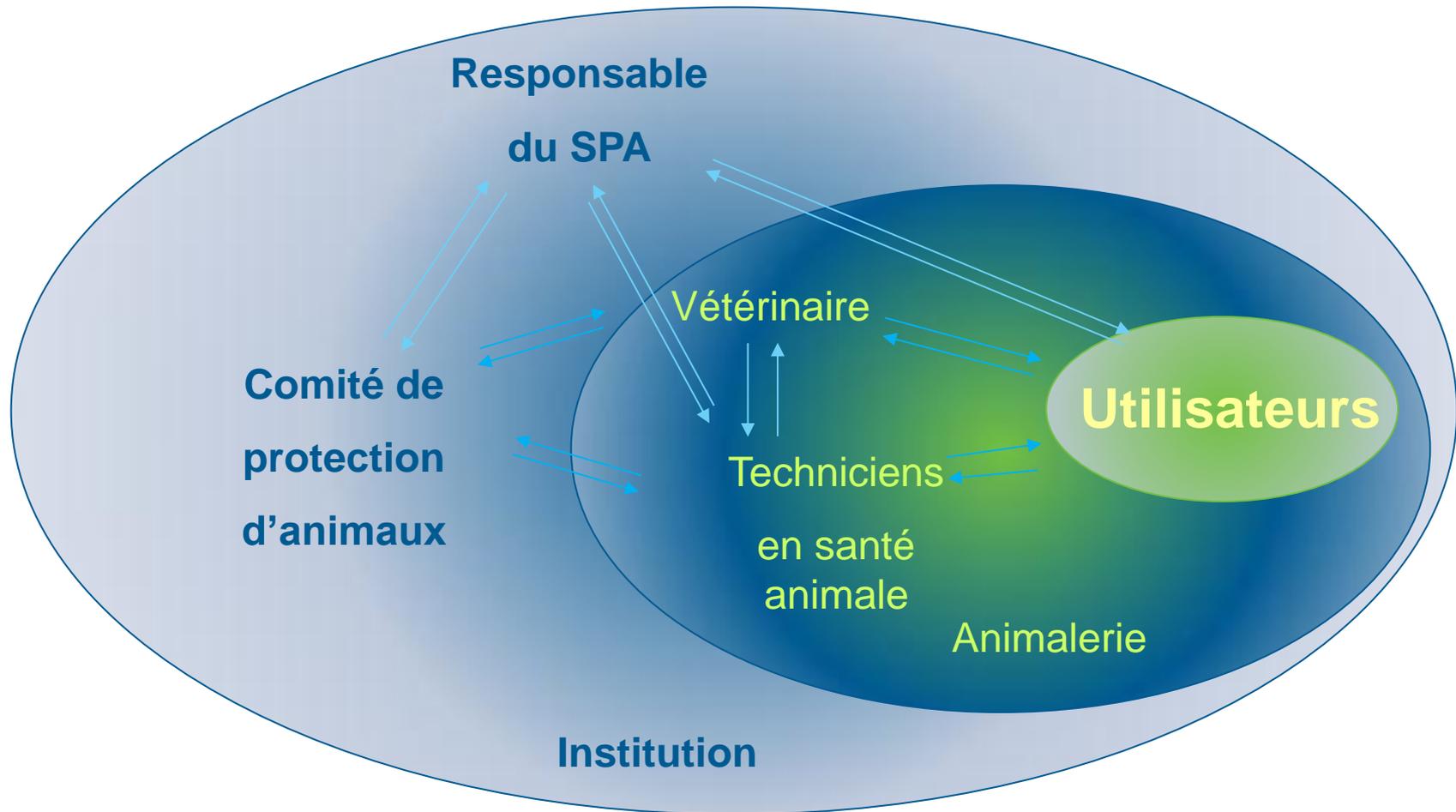
Défis liés au suivi post-approbation

Discussion

OBJECTIFS D'UN PROGRAMME DE SUIVI POST- APPROBATION

- *S'assurer que les procédures d'utilisation des animaux se déroulent tel que décrit dans les protocoles approuvés par le comité de protection des animaux.*
- *Réduire les préoccupations, les problèmes ou les plaintes provenant des membres de la communauté de l'institution.*
- *S'assurer que le bien-être animal soit la préoccupation majeure en cours de projet.*
- *S'assurer que la santé et sécurité des utilisateurs ne sont pas compromises par les procédures*
- *Établir et/ou améliorer une relation de confiance entre les utilisateurs et les animaux ACC.*

Suivi avant et après la mise en œuvre d'un programme de surveillance post-approbation



Critères à considérer dans l'élaboration d'un programme de suivi post-approbation

- *Combien de protocoles feront l'objet du suivi annuellement; une partie, tous ?*
- *Quels protocoles feront l'objet du suivi; les plus évasifs, tous ?*
- *Qui fera ce suivi; une personne dédiée, un technicien en santé animal qui travaille à l'animalerie ?*
- *Ce suivi sera fait par une seule personne ou à plusieurs ? Si plus d'une personne, qui est la seconde, un chercheur ?*
- *À qui les résultats de suivi seront présentés; le chercheur, l'équipe, le CPA ?*
- *Qu'est-ce que le CPA fera avec les résultats de suivi ?*

Expérience du CRCHUM

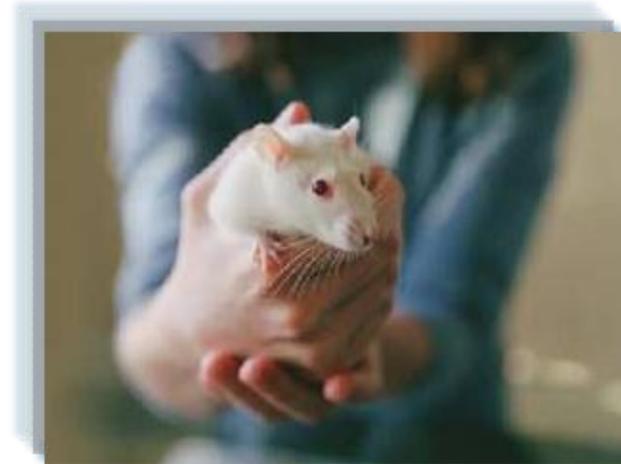
Le CRCHUM:

- C'est environ 150 protocoles actifs dont près de 60 % sont de catégorie D, moins de 1% sont de catégorie E;
- C'est 60 chercheurs utilisateurs;
- La plupart des protocoles sont en recherche fondamentale.
- Les protocoles de formation s'adressent aux résidents en médecine ou aux utilisateurs de l'animalerie.

Pourquoi ?

Existe depuis 2008

- *Le CIPA CRCHUM a la responsabilité d'identifier et de corriger les lacunes en matière de conformité des protocoles approuvés et les PNF afin que les procédures avec des animaux soient effectuées de manière efficace et dans les meilleures conditions possibles.*



Quels protocoles sont soumis au SPA

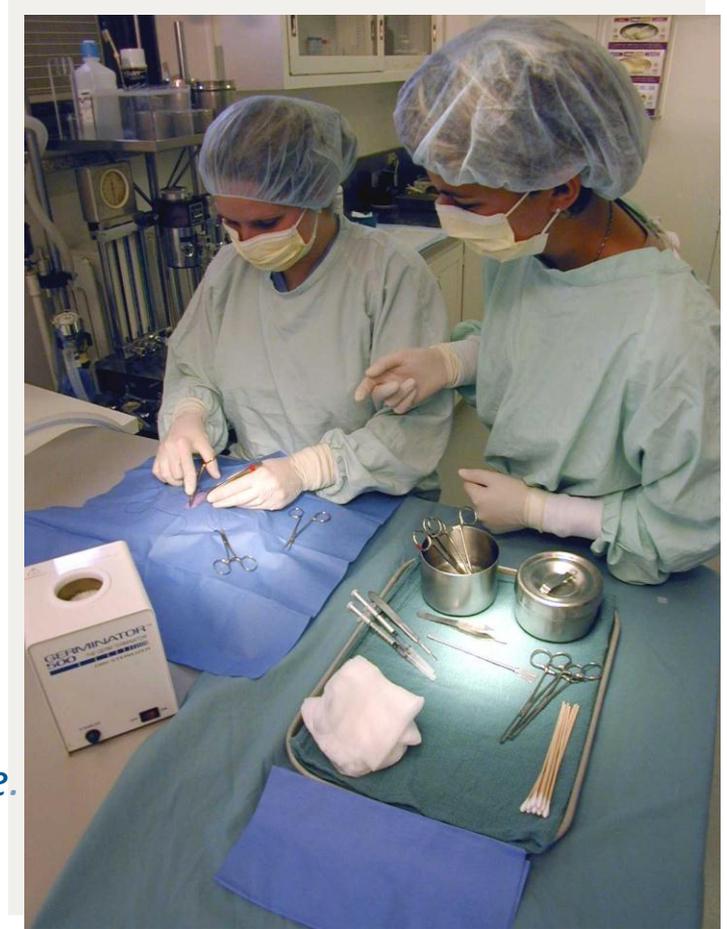
- *Tous les protocoles E sont soumis au SPA;*
- *Tous les protocoles qui soulèvent des préoccupations, des problèmes ou des plaintes sont suivis;*
- *Pour tous les protocoles d'élevage, le SPA consiste à vérifier le nombre d'animaux produits et dénombrés par le personnel de soin des animaux et/ou les utilisateurs et le nombre approuvé au protocole;*
- *Tous les autres protocoles sont choisis au hasard (tirage avec remise) à la réunion mensuelle du CPA; Il convient de noter que les protocoles de catégorie C et D sont plus susceptibles de faire l'objet d'une surveillance post-approbation.*

Qui fait le SPA ?

- *Tous les membres de du CIPA peuvent participer aux visites, y compris les chercheurs qu'ils utilisent des animaux ou non, les représentants de la communauté et le coordonnateur.*
- *Au CRCHUM, l'adjointe au coordonnateur est la responsable du SPA.*
- *Exceptions: Le personnel de l'animalerie et le vétérinaire ne peuvent pas faire des visites de SPA.*
- *Un minimum de deux personnes est nécessaire pour une visite. En outre, l'un d'eux doit être un chercheur.*
- *Exception: procédures terminales ex.: Prélèvement de tissu (dans ce cas, la responsable du SPA suffit).*

Points à être évalués durant la visite

- *Formation des utilisateurs, la manipulation sécuritaire et appropriée des animaux et des produits utilisés (médicaments, produits radioactifs, biorisque);*
- *Procédures décrites dans le PAU, ou dans une PNF;*
- *Chirurgie aseptique;*
- *L'utilisation appropriée de l'analgésie et de l'anesthésie;*
- *Le nombre d'animaux utilisés;*
- *Les critères et la méthode d'euthanasie;*
- *Les questions soulevées par les membres de l'équipe.*



Que faire avec les résultats ?

Avoir en tête que le SPA vise à rencontrer des objectifs !

- *Pour chaque visite, un rapport est remis au comité (de forme de surveillance post-approbation);*
- *Les utilisateurs et chercheur sont remerciés par courriel pour la visite;*
- *Une copie du rapport avec les recommandations, le cas échéant, est envoyé à (aux) l'utilisateur (s) et au chercheur avant la réunion du CIPA.*



Catégories de non-conformité

Problèmes les plus fréquemment observés

Mineurs:

- Les utilisateurs d'animaux n'ont aucune idée des paramètres indiqués sur le protocole, particulièrement en ce qui concerne les points d'intervention;
- Les utilisateurs n'ont jamais lu le protocole;
- Changements dans le protocole sans modification soumise et approuvée;
- Nom de souches de souris.

Majeurs

- Analgésie ou anesthésie inadéquates;
- Mauvaises conditions d'asepsies ou celles-ci sont insuffisantes.

Façon d'obtenir du succès dans un programme de SPA

- *Le responsable connaît les utilisateurs;*
- *Présence d'un chercheur lors des visites;*
- *Le responsable peut aider à appliquer les principes des 3R;*
- *Visite doit être effectuée d'une manière positive;*
- *En cas de non-conformité, le responsable doit rapidement trouver des moyens, en collaboration avec les utilisateurs pour se conformer.*



Défis après six ans

Continuer !

- Se concentrer sur:
 - *les nouveaux utilisateurs;*
 - *les nouvelles équipes;*
 - *les nouvelles procédures.*

Améliorer les pratiques !

Aider les utilisateurs en amont des projets!



Questions - Discussion